

Le communiqué du Conseil des ministres du mercredi 27 janvier 2021

Le Président de la République, Son Excellence Macky SALL a réuni, en visioconférence, ce mercredi 27 janvier 2021, le Conseil des Ministres.

A l'entame de sa communication, le Chef de l'Etat a rappelé au Gouvernement, au regard des effets de la pandémie de Covid-19, l'impératif de consolider une industrie pharmaceutique nationale résiliente, afin de garantir la souveraineté durable du Sénégal sur certains médicaments, produits et équipements de première nécessité.

A cet égard, le Président de la République demande aux Ministres en charge de l'Economie, de la Santé, de l'Industrie, des Finances d'accélérer, en liaison avec la Pharmacie nationale d'Approvisionnement (PNA) et les acteurs du sous-secteur, la finalisation et l'amorçage de la mise en œuvre de la stratégie de développement de l'industrie pharmaceutique nationale, au regard des avantages comparatifs et compétitifs du Sénégal.

Abordant la question liée au renforcement de la supervision et du contrôle des activités minières au Sénégal, le Chef de l'Etat a rappelé, que le Sénégal est devenu un pays où l'exploitation minière connaît un développement fulgurant.

A ce titre, le Président de la République signale au Gouvernement, au Ministre des Mines et de la Géologie notamment, l'impératif d'accentuer la supervision et le contrôle de la prospection géologique et des activités d'exploitation minière, sur l'étendue du territoire national.

Le Chef de l'Etat indique, à cet égard, l'urgence d'accélérer le processus de transformation des modes d'intervention des structures publiques d'encadrement et de contrôle des opérations minières sur les sites et zones de production, d'exploitation et d'exportation.

Le Président de la République demande, enfin, au Ministre des Finances et du Budget et au Ministre des Mines et de la Géologie, d'engager une concertation rapide, avec la Présidente du Comité national de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) et la Chambre des Mines, afin de finaliser une doctrine d'accroissement des ressources collectées et perçues par l'Etat, dans le cadre de l'exploitation du Patrimoine minier du Sénégal.

Le Chef de l'Etat invite, par ailleurs, le Ministre des Finances et du Budget ainsi que le Ministre des Pêches et de l'Economie maritime, à évaluer la concession dans le cadre du développement du Port Minéralier et Vraquier de Bargny-Sendou. Le Président de la République rappelle, à ce sujet, l'urgence de veiller à l'indemnisation des populations officiellement recensées.

Sur le climat social, la gestion et le suivi des affaires intérieures, le Chef de l'Etat demande au Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur et aux ministres concernés, de faire prendre les dispositions préventives opérationnelles, afin de renforcer la régulation de l'organisation des opérations relatives au Pèlerinage aux Lieux Saints de l'Islam, en tenant compte des contraintes liées à la pandémie de Covid-19.

Relativement à l'exécution des travaux de dragage et de balisage de la brèche de Saint Louis et à la gouvernance des infrastructures et transports maritimes, le Président de la République demande au Ministre des Pêches et de l'Economie maritime, de faire accélérer le déroulement correct des travaux de dragage et de balisage de la brèche de Saint Louis.

Concernant l'application de la convention collective nationale du secteur de la presse, le Président de la République rappelle que la modernisation et la professionnalisation du capital humain du secteur de la presse, restent des priorités dans le cadre de la consolidation des performances des entreprises en exercice et du rayonnement de la démocratie sénégalaise.

A ce propos, le Chef de l'Etat demande au Ministre du Travail et du Dialogue social, de veiller, en relation avec le Ministre de la Communication, les organisations patronales et syndicales, à l'application effective et intégrale des dispositions de la convention collective nationale du secteur de la presse.

Le Conseil a, par ailleurs, salué, la matérialisation de la volonté et de l'option du Président de la République d'orienter l'ensemble des bacheliers dans les universités publiques.

Sur le suivi de la coopération et des partenariats, le Président de la République demande au Ministre des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, de préparer, en relation avec les ministères impliqués, un Mémoire du Gouvernement du Sénégal sur la politique et les projets mis en œuvre, ainsi que les ressources mobilisées dans le cadre, d'une part, de la lutte contre l'émigration clandestine et, d'autre part, de la promotion de l'emploi des jeunes et des femmes.

Le Chef de l'Etat a clos sa communication sur son agenda diplomatique, en mettant l'accent sur son entretien en visioconférence, du 21 janvier 2021, avec la Reine Maxima des Pays Bas, chargée du plaidoyer pour les Nations Unies, en faveur de l'inclusion financière. Cet entretien a porté, entre autres, sur un meilleur accès des femmes à la microfinance, la stratégie nationale d'inclusion financière et l'amélioration de la numérisation des paiements.

Le Président de la République a, à ce sujet, demandé au Ministre des Finances et du Budget, de coordonner le suivi de ce dossier, en rapport avec les Ministres en charge de l'Economie numérique, de la Microfinance et de l'Economie sociale et solidaire.

AU TITRE DES COMMUNICATIONS

- Le Ministre, Secrétaire général de la Présidence de la République a fait le point sur le suivi des directives présidentielles ;
- Le Ministre des Finances et du Budget a fait une communication sur le démarrage de l'exécution budgétaire 2021 ;

- Le Ministre des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait une communication sur la situation internationale ;
- Le Ministre de la Santé et de l'Action sociale a fait une communication sur la stratégie nationale de vaccination contre la COVID-19 ;
- Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipeement rural a fait une communication sur la campagne de commercialisation de l'arachide 2021 ;
- Le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a fait une communication sur les orientations des bacheliers dans les universités publiques ;
- Le Ministre du Développement communautaire, de l'Equité sociale et territoriale a fait une communication sur le bilan de la couverture maladie universelle (CMU) et les perspectives ;
- Le Ministre du Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises a fait une communication sur le modèle de gestion du marché d'intérêt national et de la gare des gros porteurs de Diamniadio ;
- Le Ministre auprès du Président de la République, en charge du suivi du Plan Sénégal Emergent a fait une communication sur les projets phares du PSE.

AU TITRE DES MESURES INDIVIDUELLES

Le Président de la République a pris les décisions suivantes :

Monsieur Abdou BA, Administrateur civil, matricule de solde n° 661.348/F, précédemment Adjoint au Gouverneur de la Région de Kaffrine, chargé des Affaires administratives, est nommé Directeur général du Cadre de Vie et de l'Hygiène publique au Ministère de l'Urbanisme, du Logement et de l'Hygiène publique, en remplacement de Monsieur Oumar BA.

Madame Mame Khady Sidy Aly BADJI, Administrateur civil, matricule de solde n° 616 251/M, est nommée Directeur de l'Administration générale et de l'Equipeement au Ministère de la Fonction publique et du Renouveau du Service public, poste vacant ;

Monsieur Francis DIOUF, Juriste, matricule de solde n° 663 462/C, précédemment Inspecteur Technique au Ministère de l'Agriculture et de l'Equipeement rural, est nommé Inspecteur des Affaires Administratives et Financières (IAAF) au Ministère de l'Agriculture et de l'Equipeement rural, poste vacant ;

Monsieur Abdourahmane BALDE, Enseignant, matricule de solde n° 646 163/J, titulaire d'un Master Business Administration (MBA), option Administration et gestion des organisations, est nommé Inspecteur Technique au Ministère de l'Agriculture et de l'Equipeement rural ;

Monsieur Abdourahmane LY, titulaire d'un Master en Sciences de l'Education, est nommé Directeur de l'Insertion du Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion.

Fait à Dakar le 27 janvier 2021

Le Ministre des Collectivités Territoriales,
du Développement et de l'Aménagement des Territoires, Porte-Parole du
Gouvernement
Oumar GUEYE